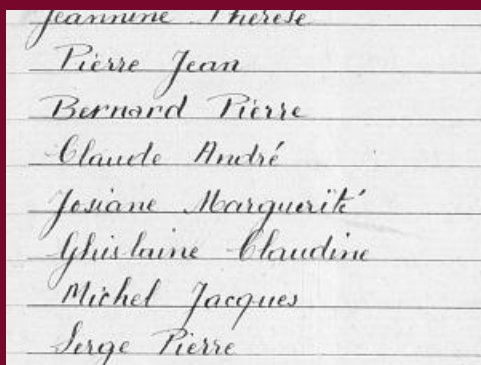


Archives départementales

de Seine-et-Marne

INITIATION À LA RECHERCHE

FAIRE SA GÉNÉALOGIE, LES SOURCES COMPLÉMENTAIRES



Extrait d'un état civil © AD77, 7E597

Dans le prolongement de l'atelier "Faire sa généalogie", venez explorer des sources moins connues mais tout aussi précieuses.

21/01/2022

🕒 **18h30m**

📍 248, avenue Charles Prieur, 77190 Dammarie-lès-Lys (<http://maps.google.com/maps?q=248%2C%20avenue%20Charles%20Prieur+77190+Dammarie-l%C3%A8s-Lys>)

@ Email

👤 Archives départementales de Seine-et-Marne

📅 10h - durée 2 heures - tout public - réservation obligatoire

👉 2 euros par personne

Dans le prolongement de l'atelier « **Faire sa généalogie** », venez explorer des sources moins connues mais tout aussi précieuses. Comment **trouver des informations qui ne sont p**

as dans l'état civil, si, par exemple, votre ancêtre a été commerçant, détenu, étranger ou simplement inscrit sur une liste électorale ? Au cours de cet atelier, vous apprendrez comment **exploiter différents types de documents** : les déclarations au tribunal du commerce, les registres d'écrou, les recensements d'étrangers, les listes électorales, etc.



Conditions d'accès

L'accès à l'animation se fera dans le respect des gestes barrières : port du masque obligatoire et désinfection des mains demandée à l'entrée pour tous. Par ailleurs, les personnes de plus de 12 ans doivent présenter une des preuves de non contamination au COVID ci-dessous :

- Une attestation de vaccination complète,
- Un test négatif RT-PCR ou antigénique ou autotest sous supervision d'un professionnel de santé de moins de 72 heures,
- Un certificat de rétablissement délivré sur présentation résultat d'un test RT-PCR positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois attestant du rétablissement du COVID. Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test.
- Un certificat de contre-indication à la vaccination à la COVID 19.